

# Module de spécialisation en agriculture biodynamique

(250h + 4 semaines de stage pratique)

Session nov 2020 – avril 2021

Le [CFPPA de Segré](#), en partenariat avec le [Mouvement de l'Agriculture Biodynamique](#) (MABD), propose un nouveau module de formation pour développer ses compétences professionnelles en agriculture biodynamique.

## A qui s'adresse cette formation ?

Ce parcours de formation s'adresse aux agriculteurs, salariés agricoles et porteurs de projets **ayant déjà une formation agricole solide** (BPREA, BTS, Ingénieurs...) et/ou **une bonne expérience professionnelle en agriculture biologique**.

La formation s'adresse aussi aux conseillers, techniciens, formateurs, ainsi que toute personne impliquée dans le monde (para)agricole.

## Formation qualifiante

Cette formation est adossée au référentiel du BPREA en agriculture biodynamique et habilitée par la DRAAF Pays-de-la-Loire. Vous pouvez donc mobiliser des financements de la formation continue (Région, CPF, Transition Pro, VIVEA, Ocpiat...).

## Objectifs de la formation :

### Comprendre et mettre en œuvre la biodynamie

Sur la base des connaissances déjà maîtrisées en agronomie et agriculture biologique, cette formation propose un **parcours de spécialisation permettant de mettre en œuvre efficacement la biodynamie** sur la ferme ou le domaine.

La formation s'articule autour de 2 modules théoriques (70h et 140h) et d'un stage pratique de 4 semaines sur une ferme ou un domaine en biodynamie :

- **Module d'introduction (UCARE, 70h)**. Ce module peut être suivi séparément.
- **Module technique de spécialisation (C3, 175h)**. Le module C3 requiert l'UCARE comme prérequis, ou toute autre formation équivalente (par exemple un stage « bases et pratiques en biodynamie » du MABD).
- **Stage pratique (4 semaines)**.



## Formateurs et animateurs

Les formateurs et intervenants de cette formation font parti du réseau des formateurs du MABD et du CFPPA de Segré, tous deux impliqués dans une démarche de qualité vis-à-vis de la formation (QualiCERT, QualiformAGRI).

## Dates et lieux de la formation

Dates	Module	Lieu
du 16 au 20 novembre 2020 du 30 nov au 4 déc 2020	<b>Module d'introduction</b> (Ucare) 70h	Ferme en biodynamie proche de Segré (49)
du 22 février 2021 au 5 mars 2021	<b>Module technique de spécialisation (C3, 70h)</b> <b>Session #1</b>	Ferme en biodynamie à Erbré (35)
du 8 au 19 mars 2021	Stage pratique #1	selon le stage
du 22 mars au 2 avril 2021	<b>Module technique de spécialisation (C3, 70h)</b> <b>Session #2</b>	Sur un domaine viticole en biodynamie (49)
du 5 au 16 avril 2021	Stage pratique #2	selon le stage
du 19 au 23 avril 2021	<b>Module technique de spécialisation (C3, 35h)</b> <b>Session #3</b>	CFPPA de Segré (49)

Des possibilités d'hébergement à proximité des lieux de formation vous seront communiquées.

## Modalités d'inscription et de financements

Cette formation peut être entièrement prise en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (Pôle Emploi, Région, Fongécif et autres OPCO).

Rapprochez-vous du CFPPA de Segré pour étudier votre candidature : [contact@cfppa-segre.com](mailto:contact@cfppa-segre.com) ou au 02 41 61 05 30.

Pour tout renseignement complémentaire sur les objectifs et le contenu de la formation, contactez Olivier Clisson du MABD : [o.clisson@bio-dynamie.org](mailto:o.clisson@bio-dynamie.org) ou au 06 84 20 97 53.

Retrouvez le programme détaillé de la formation ainsi que des informations actualisées sur le site :

## Partenaires

